

EBP : Bonjour Mme Bricard. Vous travaillez sur la réforme du BTS CG. Quels sont les grands changements par rapport au BTS actuel et les évolutions de la réforme sur cette filière ?

Chantal Bricard : Le premier grand changement est la réduction du nombre de processus. Le processus fiabilisation du système d'information (ancien P10) devient le P7 et s'associe à chaque autre processus. C'est aussi un changement important car chaque professeur devra systématiquement, lors de ses enseignements, réfléchir « système d'information », « veille ». Cette interaction entre les différents processus est vraiment nouvelle.

EBP : Comment ces changements vont-ils se matérialiser concrètement pour les élèves ?

Chantal Bricard : Les élèves utiliseront l'outil PGI tout au long de leur formation. Pour ma part, je pense enseigner deux processus en plus du P7, qui sont le P3 et le P4, à savoir le fiscal et le social. Dans ces processus qui ne constituent pas le cœur de métier, c'est-à-dire la comptabilité financière (P1 et P2), les étudiants vont utiliser des outils de veille (Internet), et le PGI systématiquement comme fil rouge. Ils vont travailler sur plusieurs situations professionnelles prenant appui sur le PGI EBP. Pour le P3, ce sera avec le module de Compta ; et pour le P4, ils se serviront du module Paye.

EBP : Vous êtes membre du Centre de Ressources Comptabilité et Finances (CRCF), quelle a été votre place et votre rôle au sein de la constitution de cette réforme ?

Chantal Bricard : Cette année, le CRCF s'est naturellement emparé de cette réforme. Jean-Michel PAGUET, Inspecteur Général de l'Education Nationale, travaille déjà avec une équipe d'enseignants stable sur le CRCF. Il a voulu étoffer l'équipe et a fait appel à de nouvelles ressources, dont je fais partie. Nous avons donc construit un scénario pédagogique appuyé sur une situation professionnelle, et avons choisi EBP comme PGI. C'est celui que nous avons installé dans notre lycée et qui sera utilisé en classe dès septembre.

Le « professionnel » a vraiment une place prépondérante dans cette réforme. Les enseignements communs à tous les BTS tertiaires, c'est-à-dire l'économie, le droit, le management, les maths, l'anglais et le français, ne changent pas. C'est essentiellement le côté « professionnel » qui est touché par la réforme.

Pour cette réforme, j'ai ainsi réalisé un scénario qui porte sur les processus social (P4) et système d'information (P7) et qui s'appuie sur le progiciel EBP. Nous avons utilisé la base de données Jupiter Média fournie par EBP.

Tous les scénarios réalisés ont été présentés à Paris au mois de mai lors du séminaire national, et sont publiés sur le site du CRCF (diapos, bases, documents créés, vidéos).

EBP : En quoi le PGI est-il adapté à cette nouvelle réforme ?

Chantal Bricard : La réforme s'adapte au monde professionnel dans lequel vont évoluer nos jeunes. En entreprise (y compris pour les PME) et en cabinet d'expertise comptable, la gestion numérique des données se généralise.

Il faut donc absolument que l'on forme nos jeunes sur cette façon de travailler. Ils doivent développer des compétences sur la gestion des bases de données : recherche, suivi et contrôle des informations comptables et de gestion, gestion des droits d'accès à l'information. L'utilisation du PGI leur permet d'acquérir ces compétences. C'est fondamental qu'ils aient le réflexe de travailler de cette manière. C'est une attente de leurs futurs employeurs.

EBP : Comment travaillez-vous avec vos élèves sur le PGI à l'heure actuelle ?

Chantal Bricard : Sur le BTS, je n'ai pas commencé à travailler sur le PGI puisque la réforme sera appliquée à la rentrée. En revanche, j'avais travaillé avec des terminales STMG Gestion Finance dans un autre lycée, sur CEGID. Je pense qu'EBP est plus facile d'accès pour les élèves, car il me paraît plus intuitif.

A priori l'utilisation du PGI ne constitue pas une difficulté pour les étudiants. Ils ne sont pas tous « digital native » loin de là, mais ils ont l'habitude d'utiliser plusieurs outils numériques et savent s'adapter.

Ceux qui prennent les bonnes habitudes de manipulation du PGI dès le départ auront plus de facilité. Il y a toujours plusieurs entrées pour accéder à une activité sur le PGI, il faut laisser aux élèves cette liberté.

Les situations professionnelles proposées doivent privilégier le travail en groupe où chaque étudiant prend le rôle d'un acteur dans l'entreprise (commercial, comptable, responsable paie...). A chaque rôle sont attachés des droits d'accès aux tâches et aux informations dans les différents modules.

EBP : Quelles sont les premières remontées quant à l'implantation d'EBP dans l'académie ?

Chantal Bricard : Vous avez certainement des chiffres plus récents que les miens sur le nombre de contrats signés.

En mars dernier, nous avons formé des professeurs de l'académie de Lyon, sous l'initiative du corps d'inspection, au fonctionnement du PGI. Nous avons présenté et fait manipuler le PGI EBP à cette occasion.

Au niveau académique, le choix du PGI est ensuite laissé à chaque établissement.

Le travail d'implantation (poste serveur et clients) est généralement réalisé par l'administrateur réseau du lycée qui possède les compétences et les droits d'accès au réseau. Les enseignants doivent se coordonner avec lui. Cela peut prendre un peu de temps.

EBP : Quel est l'accompagnement proposé par EBP dans vos travaux personnels, au niveau académique et au sein des établissements ?

Chantal Bricard : L'année dernière, j'ai participé au stage CERPET chez EBP, et j'ai rencontré à cette occasion Cyril Morisseau, David Albert, Julien Scopsi. En cas de besoin, j'appelle le service commercial EBP, j'ai souvent David Albert comme interlocuteur qui répond à ma demande ou bien transmet au service technique. J'obtiens mes réponses rapidement. Le fait de connaître les interlocuteurs facilite certainement les échanges.

Au sein des établissements, les contextes sont assez hétérogènes et nécessitent des accompagnements différenciés. Une réflexion pourrait être menée sur des modes opératoires spécifiquement adaptés aux établissements scolaires.